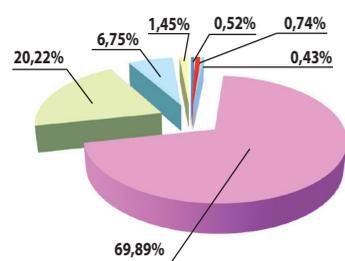
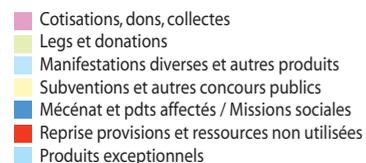


Les COMPTES 2017

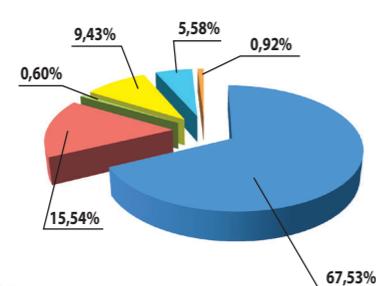
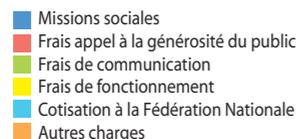
du COMITÉ de SAÔNE-et-LOIRE de la LIGUE CONTRE LE CANCER

Origine des ressources		Affectation des ressources	
Cotisation, dons, collectes	401 169	Missions Sociales Action de recherche : 269 824 Action pour les malades : 87 176 Dépistage-Information-Prévention : 20 477	377 477
Legs et donations	116 058	Frais d'appel à la générosité du public	86 855
		Frais de communication	3 343
Manifestations diverses et autres produits	44 248	Frais de fonctionnement	52 737
Subventions et autres concours publics	8 271	Participation à l'activité de la Fédération	33 385
		Autres charges	3 955
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	569 746	TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	557 752
Report des ressources affectées aux missions sociales et non utilisées	4 262	Dotation provisions pour risques et charges (IDR)	1 213
Déficit de l'exercice	0	Excédent de l'exercice	15 043
TOTAL GÉNÉRAL	574 008	TOTAL GÉNÉRAL	574 008

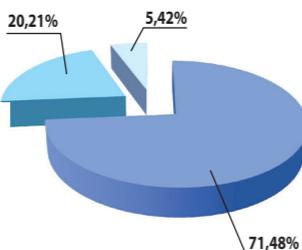
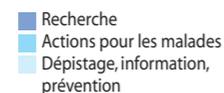
ORIGINE DES RESSOURCES 2017



AFFECTATION DES RESSOURCES 2017



REPARTITION DES MISSIONS SOCIALES 2017



Le RECYCLAGE du VERRE,
Grâce aux **4 814 tonnes** de verre collectées en 2016 par les habitants de la Communauté du « **Mâconnais Beaujolais Agglomération** » et de la « **Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau** » : **9 628 euros** ont pu être attribués à la RECHERCHE CONTRE LE CANCER.

Par ce geste de tri solidaire et écologique, vous aidez à la Recherche contre le Cancer.



LE RÔLE DES SECTIONS LOCALES

Les bénévoles des Sections Locales sont des aides précieuses du Comité : par l'organisation de manifestations, elles permettent de recueillir des fonds et de faire connaître la Ligue Contre le Cancer.

Des associations locales organisent des manifestations au profit de notre Comité et invitent parfois les Sections Locales à se joindre à leurs événements en tenant un stand d'information.

Remerciements à tous ces bénévoles qui aident la LIGUE et les malades, participant à la lutte contre le cancer.

LES RESPONSABLES DES SECTIONS LOCALES EN SAÔNE-ET-LOIRE

BASSIN MINIER :	Mme Christiane DUCERF
BRESSE LOUHANNAISE :	Mme Marie-Claire MYAT
BUXY :	Dr Pierre LAPRAY
CHALON-sur-SAÔNE :	Mme Thérèse BESSETTE
CHAROLAIS/BRIONNAIS :	Mme Françoise TURCO
CHAUFFAILLES/LA CLAYETTE :	Mme Michèle FAYARD
CLUNY :	Mme Maryse COLIN
GUEUGNON :	Dr Françoise MALHERBE
MÂCONNAIS :	Mme Jacqueline GUY
TOURNUS :	Mme Janine JACQUET

LE COMITÉ DE SAÔNE-ET-LOIRE EST COMPOSÉ :

D'un BUREAU

Présidente : Christiane DUBOIS
 Vice-Président : Docteur Michel FALCONNET
 Secrétaire Générale : Françoise DECREUSEFOND
 Trésorière : Anne GOBET
 Trésorière Adjointe : Céline BAYARDON
 Responsable Prévention : Docteur Henri CHAMPAGNE
 Conseiller Médical : Docteur Jean-Marc SAUZEDDE
 Conseiller Scientifique : Docteur Nicolas BARBET

D'un CONSEIL d'ADMINISTRATION

21 administrateurs bénévoles. Il décide des actions du Comité et de l'utilisation des fonds.

D'un COMMISSAIRE AUX COMPTES

Indépendant du Comité de la LIGUE, il audite et certifie les comptes annuels.

D'UNE ASSEMBLEE GENERALE

A laquelle tous les adhérents sont invités pour approuver les comptes et les actions du Comité.

De DEUX CONSEILS SCIENTIFIQUES INTERREGIONAUX :

AURA (Auvergne/Rhône-Alpes et Saône-et-Loire) et GRAND EST-BOURGOGNE/FRANCHE COMTÉ
 Après une sélection rigoureuse par des experts nationaux reconnus, les travaux de Recherche les plus prometteurs sont ensuite soumis au Conseil d'Administration pour financement.

Des BENEVOLES

Ils font partie du Bureau, du Conseil d'Administration, des Sections Locales et sont une des grandes forces du Comité de Saône-et-Loire pour faire connaître la LIGUE.

Des ADHERENTS, DONATEURS

Sans lesquels rien ne serait possible. Grâce à la générosité et à la fidélité de ses adhérents et donateurs, le Comité de Saône-et-Loire peut poursuivre la Lutte contre le Cancer.



La Ligue fête ses 100 ans !

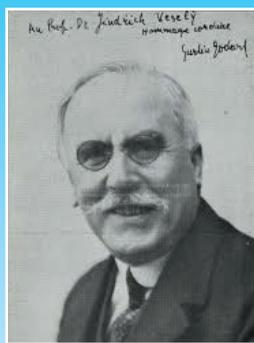
Tous solidaires, tous ligueurs !



Comité de Saône-et-Loire de la Ligue contre le Cancer
 24, rue Lacretable - 71000 MACON
 Tél. 03 85 39 19 53
 E-mail : cd71@ligue-cancer.asso.fr
 Site : www.ligue-cancer.net



La LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER a 100 ANS



Elle a été créée le 14 Mars 1918 par Justin GODART qui fut Ministre de la Santé et Maire de Lyon. Reconnue d'utilité publique en 1920, la Ligue va progressivement étendre son implantation et il existe actuellement 103 Comités Départementaux dont les DOM TOM. Aux missions initiales de soutien à la Recherche et d'aide aux malades, se sont ajoutés un devoir d'information, de prévention, mais aussi une volonté de changer les mentalités et le regard de la société en étant le porte-parole des personnes malades et des proches.

Le SOUTIEN FINANCIER à la RECHERCHE CONTRE LE CANCER est indispensable :

- **Recherche fondamentale** sur les mécanismes cellulaires du développement des tumeurs
- **Recherche clinique, épidémiologique**
- **Recherche en sciences humaines et sociales** sur le retentissement en terme de qualité de vie de la maladie pour les patients mais aussi les aidants.



273 298 euros alloués en 2017 à la RECHERCHE et au DEPISTAGE

30 000 €	€.....	Equipe Labellisée « Ligue » du Pr Carmen GARRIDO
10 000 €	€.....	Carte d'Identité des Tumeurs
22 000 €	€.....	Centre Hospitalier LYON-SUD
74 000 €	€.....	Centre Léon BERARD – LYON
90 000 €	€.....	Faculté de Médecine de DIJON
29 500 €	€.....	Bourse Doctorale
8 000 €	€.....	Dépistage des cancers colorectaux et du sein
9 798 €	€.....	Programme national de Recherche sur les cancers de l'adolescent

LA PRÉVENTION

En France, il y a chaque année 400 000 nouveaux cas de cancers, responsables d'environ 150 000 décès par an. Si la **Recherche** reste une « **priorité** » de la **Ligue**, la Prévention est reconnue de plus en plus comme un « **axe essentiel** » dans le système de santé, devant permettre de réduire d'environ 40 % le nombre de cancers.

Le plan « **priorité-prévention** » du ministère, lancé en 2017, conduit aux « **Pre-miers Etats Généraux de la prévention des cancers** », organisés par la LIGUE, qui auront lieu en Novembre 2018.

Le futur système de soins va donc associer de plus en plus le **PREVENTIF** et le **CURATIF**.

Actuellement, les mêmes recommandations sont préconisées, à savoir :

- La lutte contre le tabac et l'alcool
- Une bonne hygiène de vie : alimentation équilibrée, pas de surpoids, activité physique régulière, protection solaire de la peau

Et sans oublier le respect des campagnes de dépistage et de vaccinations...



Tous les ans, restons vigilants aux actions de prévention :

- **Mars Bleu**, pour le cancer du côlon et du rectum
- **Octobre Rose**, pour le cancer du sein et prochainement le cancer du col de l'utérus
- **Novembre, le mois «Sans Tabac** », pour aider au Sevrage

L'**AIDE** apportée aux **MALADES** et leurs **PROCHES** est une de nos missions importantes à laquelle nous avons apporté un financement de **87 176 euros** en 2017 :

- **Aide financière** pour le restant à charge de certains soins, prothèses capillaires, financement des aides à domicile, aide à la vie courante en cas de précarité ; soumise aux conditions de ressources cette aide se fera à la demande d'un(e) assistant(e) social(e).
- **Accompagnement psychologique** et prise en charge de consultations auprès d'un psychologue qui ne font pas l'objet de remboursement par les organismes de sécurité sociale.
- **Offre de soins de support** au cours ou au décours de la maladie :



- Intervention d'une **socio esthéticienne** dans les unités de chimiothérapie.
- Participation à une **activité physique adaptée** aux capacités de chacun en cours et en fin de traitement.
- Participation à **des réunions de convivialité** au siège du comité.



Tous ces soins de support que nous finançons ont pour but de redonner confiance en soi, d'améliorer l'image corporelle d'un patient soumis aux effets secondaires de la chimiothérapie, de lutter contre la fatigue induite par la maladie et les traitements, voire de réduire le risque de récurrence en ce qui concerne l'activité physique.

Nous veillons à **défendre et promouvoir les droits des malades et l'égalité d'accès aux soins**, en acceptant la charge de représenter les usagers dans les structures de soin.



Comment affirmer votre soutien aux actions de la LIGUE ?

La DONATION
Faire une donation à la LIGUE CONTRE LE CANCER (la donation est déductible à 66 % de l'impôt sur le revenu).

Le LEGS
Un legs peut être constitué de biens mobiliers et/ou immobiliers, en transmettant tout ou partie de votre patrimoine

L'ASSURANCE-VIE
L'assurance-vie est un produit d'épargne et de transmission de patrimoine.

Pour de plus amples renseignements sur les formalités ou conseils, n'hésitez pas à consulter votre Notaire.